

une formule qui conviendrait aux deux parties, car il faut prendre le pays comme il est.

Comment se fait-il que la sécurité sociale ait été centralisée à Ottawa? C'est que les provinces n'ont accompli aucun progrès dans ce domaine.

M. Latulippe: Elles n'avaient pas d'argent!

L'hon. M. Marchand: Peut-être n'avaient-elles pas d'argent! Elles n'avaient qu'à prélever des impôts!

M. Latulippe: Mais elles n'avaient pas d'argent!

L'hon. M. Marchand: Elles n'avaient qu'à prélever des impôts. De toute façon, c'est ce qui s'est fait.

En 1927, M. Taschereau aurait peut-être pu prélever des impôts et accorder des pensions de sécurité de la vieillesse. Seulement, il y avait un problème: c'est que le Québec ne voulait pas être seul à défrayer ces pensions, ce qui l'aurait placé dans une situation d'infériorité économique.

Quand survient un problème, on essaie de concilier les juridictions et l'on s'entend sur un tas de sujets. Il y aura évidemment des accrochages. Et, évidemment, aussitôt que cela se produit, les prophètes de malheur disent que le pays va sauter, qu'il y a de l'arrogance à Ottawa. Ce que je dis est vrai, car on le publie partout.

Qui parle des 45 ententes que nous avons négociées avec les provinces et qui fonctionnent très bien? Qui en parle? Je n'ai jamais entendu les représentants du Crédit social nous dire qu'ils les approuvaient. Ils n'en parlent pas du tout. Ils disent: Vous ne faites rien, car il n'y a pas d'argent pour les provinces.

Je vais citer des exemples. Nous avons d'abord négocié les ententes spéciales, qui assuraient aux provinces 108 millions de dollars en 1970-1971; 85 millions en 1971-1972, et 120 millions, en 1972-1973.

Nous avons également conclu des ententes pour la construction de chemins et de routes en vertu desquelles nous avons accordé 4 subventions de 14 millions, 31 millions, 36 millions et 37 millions, respectivement. Au chapitre du programme FODER: nous avons accordé 22 millions, 36 millions, 54 millions, 67 millions. Pour le programme ARDA, nous avons accordé successivement 25 millions, 20 millions, 16 millions et 39 millions. Le total des subventions accordées en 1969-1970, qui était de 63 millions, est passé à 264 millions, et le ministère que je dirige, et qui avait un budget de quelque 100 millions, il y a à peine quatre ans, en aura bientôt un d'au delà de 500 millions de dollars.

Cela n'est peut-être pas suffisant, mais qu'on n'aille pas dire qu'il ne se fait rien et que le gouvernement fédéral ne s'occupe pas des problèmes des régions sous-développées. Peut-être faudrait-il faire plus et demander davantage aux provinces plus riches, mais qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a ne se fait aucun effort sérieux, tous les jours, pour essayer d'assurer un peu plus d'équilibre à l'économie du pays.

• (1740)

Maintenant, monsieur le président, je souhaiterais qu'on apprenne également le sens des mots. Quand on dit: Nous allons faire disparaître les disparités régionales, c'est beaucoup dire, car il n'a jamais été question de les faire disparaître, mais plutôt de les atténuer, de sorte que la vie soit tolérable dans toutes les régions du Canada.

Il y en a qui peuvent préférer aller vivre à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, ou en Nouvelle-Écosse, au détroit de Canso, plutôt que de vivre à Montréal ou à

Toronto. C'est possible, pourvu qu'ils puissent y vivre, et le ministère de l'Expansion économique régionale ne vise certes pas à faire en sorte que les gens du détroit de Canso ou de Terre-Neuve gagnent le même salaire que les gens de Toronto. On sait que ce n'est ni logique, ni réalisable. Mais nous voulons que si ces gens décident de demeurer à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse ou au Nouveau-Brunswick, ils puissent y gagner leur vie d'une façon convenable.

Il restera toujours des inégalités. Pourquoi vient-on nous dire? Vous vous êtes engagés à faire disparaître les inégalités, et il y en a plus que jamais. Voilà la principale critique qu'on nous adresse. Je répondrai: Mais où y en a-t-il plus que jamais? On ne se donne même pas la peine de citer des chiffres. Il faudrait tâcher de se renseigner et de citer, pour telle ou telle région, le taux de chômage par rapport au taux moyen au Canada, indiquant qu'il a augmenté, mais ceux qui nous critiquent ne peuvent nous fournir de chiffres, même si nous leur versons une certaine somme d'argent pour faire de la recherche. S'ils en faisaient un peu, ils pourraient prononcer des discours qui constituent autre chose que de l'exploitation démagogique.

C'est sûr qu'il existe des problèmes. Il en existe de graves dans la région du lac Saint-Jean qu'habite le parain de la motion. On a désigné cette région comme «zone spéciale», en vue d'essayer d'y implanter une entreprise, et j'espère qu'on réussira un jour ou l'autre à le faire.

Une voix: Ils veulent désigner tout le Canada.

L'hon. M. Marchand: Bien oui, ils disent n'importe quoi. Désigner tout le Canada, évidemment, cela équivaudrait à tout supprimer, car tout le monde serait sur le même pied, tandis qu'actuellement, il se fait tout de même des choses, bien qu'on n'en parle pas souvent.

Le maire de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, passait à mon bureau, l'autre jour. Il voulait que j'aille à Saint-Jean parce que les citoyens étaient tellement contents des réalisations de mon ministère, qu'ils auraient aimé me recevoir dans leur ville, et je vais y aller. D'ailleurs, le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) était présent.

Maintenant, le député de Lotbinière,—qui rit probablement parce que c'est la seule chose qu'il sait faire—dont la circonscription n'est pas très éloignée de Québec, ira voir ce que nous avons fait dans la ville de Québec, à la Place Royale et à la rivière Saint-Charles. Il ira voir ce que nous avons fait dans le domaine de l'épuration des eaux, dans le domaine du stationnement et dans le domaine touristique. Il ira voir également ce que nous avons fait au séminaire de Québec. Qu'on ouvre les yeux et qu'on regarde, et on se demandera ce qu'on pourrait faire à notre place.

Monsieur le président, je m'attends, faisant partie du gouvernement, à être critiqué, à faire des erreurs, ce qui est normal. Et je crois que c'est le rôle de l'opposition de signaler les erreurs, d'indiquer les faiblesses, de proposer des solutions nouvelles.

L'autre jour, je lisais le compte rendu d'une entrevue de l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), dans *Le Droit*. Il parlait des relations entre les provinces et Ottawa. Il trouvait le premier ministre beaucoup trop rigide, beaucoup trop inflexible et disait: Évidemment, il y a des choses qu'il faudra arranger. Il faut essayer de s'entendre. Évidemment, on ne peut pas tout céder. Mais, dans l'ensemble, j'aimerais qu'il y ait un accommodement.

On lit et on dit: Qu'est-ce qu'il a proposé? Rien du tout! Il a tout simplement dit que le très honorable premier